



EDITO

Le dernier numéro de l'Actualité Juridique de la Fonction Publique (AJFP) fait état de trois perspectives inquiétantes de réformes dans la fonction publique pour le second quinquennat Macron. Voilà comment on risque de servir d'amuse-gueules :

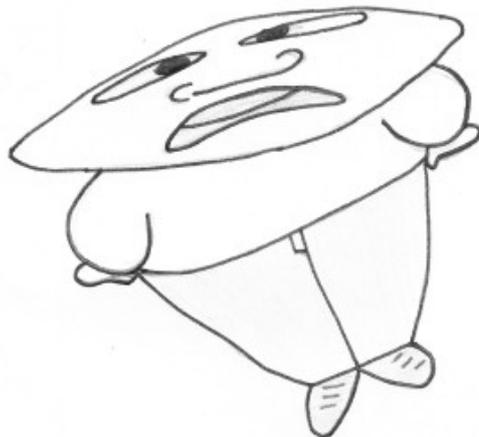
A) Une remise à plat du système des carrières et des rémunérations. Macron a appelé à « rendre les carrières plus attractives » et les progressions « plus différenciantes ». Augmentation des salaires ? Des queues de prunes, comme d'habitude, on l'a bien senti à l'issue du Grenelle de l'éducation notamment. Par contre, garanti, va s'accroître la rémunération au mérite avec valorisation des qualifications et des compétences mais surtout la reconnaissance de la manière de servir. Asservissement volontaire bonjour.

B) Le lancement d'une concertation sur le métier d'enseignant-e avec pour objectif davantage d'autonomie et aucun-e enseignant-e payé-e moins de 2000€ dès 2023. Le retour de la bonne blague.

C) La réforme des retraites devrait faire l'objet d'un projet de loi soumis au parlement à la fin de l'été. Blam, on nous l'avait promise, la voilà, avec le renoncement au système par points et un passage brutal au recul pur et simple de l'âge de départ à la retraite.

Le second mandat de Macron risque d'être plus violent encore que le premier. La réforme des retraites, donc, mais aussi l'augmentation spéculative des prix de l'énergie et des produits de consommation, conduisent à une dégradation des conditions d'existence de la population. Dans l'Éducation, c'est l'ensemble des personnel-les qui est touché, avec des conséquences dramatiques pour les plus précaires, notamment les AESH et AED. L'agenda néolibéral va continuer à se dérouler, avec la rémunération au mérite, la généralisation des statuts précaires via la contractualisation massive, l'autonomie des écoles et établissements, le recrutement sur profil, l'orientation précoce, et la casse du lycée professionnel, la hausse des frais d'inscription à l'université, une sélection accrue et inégalitaire... Lors du déplacement à Marseille de Macron et du ministre de l'éducation, Macron annonce la généralisation de « l'école du futur » d'ici l'automne, à savoir le ou la directeur-trice d'école choisira et recrutera son équipe. Dans le même temps, l'embrigadement de la jeunesse se poursuit avec le SNU, que nous combattons et contre lequel nous continuerons de mener campagne.

Macron est plus que jamais le président des riches : l'ensemble de sa politique est tourné vers la satisfaction des exigences les plus cyniques des capitalistes. Cette politique de destruction des conquêtes sociales est d'autant plus désastreuse pour celles et ceux qui sont opprimé-es, dominé-es, exploité-es. Rien pour la justice sociale, rien pour la justice écologique.



Face à cela, SUD éducation réaffirme qu'il n'est nullement question de se résigner. Au contraire, il faut repartir à l'offensive, en renforçant les luttes et les organisations syndicales de lutte. La victoire récente concernant la CDIisation et la prime REP/REP+ pour les AED montre que la lutte paie, et que nous devons la poursuivre pour obtenir la titularisation sans condition de toutes et tous les collègues précaires, pour contrer la casse des retraites, pour obtenir des conditions de vie décentes. Plus que jamais, faisons la démonstration que le syndicalisme de lutte est la stratégie gagnante pour résister et gagner de nouveaux droits !

Union syndicale
éducation
SUD
Lorraine
Solidaires

Info

BULLETIN LOCAL D'INFORMATION SYNDICALE

Numéro 48 – Juillet 2022

ISSN : 2104-1547 – CPPAP : 1021 S 08325

Dir. de la publ. : Roberto Toscano

Editeur : SUD Éducation Lorraine 4 rue de Phalsbourg 54000 Nancy

Imprimé par SUD Éducation Lorraine

Périodicité trimestrielle

SOMMAIRE

- p.1 : Édito
- p.2 : Chaud devant ! / Dissidence à Agro-Paris-Tech
- p.3 : Bienvenue au pays des gretanours / Big Brother...
- p.4 : En vrac : dissolutions, pendant ce temps là...

PERMANENCES SYNDICALES

Lundi et Vendredi de 14h à 17h
4 rue de Phalsbourg - Nancy
Téléphone : 03 83 35 01 48

NOUVEAU :
chaque 1^{er} Mercredi du mois
de 14h à 16h
au local SUD Solidaires Moselle
7 rue André Marie Ampère – Metz
Téléphone : 06 81 19 69 29

SUD Éducation Lorraine :
sudeduclor@protonmail.com

SUD Éducation 57 :
sudeduc57@protonmail.com

SUD Éducation 88 :
sudeduc88@protonmail.com

SUD Éducation 55 :
sudeduc55@protonmail.com

SUD Éducation 54 :
sudeduc54@protonmail.com

SUD Éducation section Pays Haut :
sudeduclor.payshaut@protonmail.com

Site académique : <http://sudedulor.lautre.net/>

Site fédéral : www.sudeducation.org

Au fait : SUD éducation syndique les personnels de la maternelle à l'université pour recevoir des publications et infos régulières, envoyer un mail à sudeduclor@protonmail.com

CHAUD DEVANT !

« Nous sommes à la croisée des chemins. Les décisions que nous prenons maintenant peuvent garantir un avenir viable », a déclaré Hoesung Lee, président du Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'évolution du Climat (GIEC), à l'occasion du 3^{ème} volet de son 6^{ème} rapport, début avril¹.

Au cours de l'Accord de Paris de 2015, les 195 pays représentés à l'ONU ont pris l'engagement de réduire leur production de gaz à effet de serre (GES). Suite à cet engagement, le gouvernement Philippe en 2018-2019 s'était engagé à la neutralité carbone en 2050, à diminuer d'ici 2030 ses émissions de CO2 de 40 % par rapport à 1990, et à une planification pluriannuelle d'objectifs de réduction, appelée « budget carbone »². Le premier de ces « budgets carbone », 2015-2018, a été dépassé, entraînant une condamnation de l'État en octobre dernier par le Tribunal Administratif (TA) de Paris pour « préjudice écologique », suite à la plainte du collectif porté par quatre ONG sous la bannière « L'Affaire du Siècle », soutenu par une pétition signée par 2,3 millions de personnes³. Heureusement, les plafonds ont été remontés pour la période 2019-2023 : ouf, on respire mieux ! Pendant qu'on patine dans la semoule en France, les indicateurs au niveau mondial restent au rouge. **L'OMS, début avril, a alerté sur la qualité de l'air, estimant que 99 % de la population mondiale respire un air pollué⁴, causant quelque 13 millions de décès prématurés. Elle a également lancé un appel urgent pour atténuer les conséquences du changement climatique alors que les urgences sanitaires qui y sont liées explosent (les moustiques véhiculent plus vite et plus loin les maladies ; les phénomènes climatiques extrêmes se multiplient, les industries agro-alimentaires, émettant près d'un tiers des émissions de GES, produisent en quantité mais souvent de mauvaise qualité, augmentant les problèmes de santé liés à la malnutrition...)**⁵.

Alors que les impacts du changement climatique sont de plus en plus visibles, que l'inaction gouvernementale de la France est manifeste, et alors même qu'au sein de la population française, le « réchauffement climatique » est désormais un enjeu majeur des préoccupations environnementales⁶, la piteuse campagne présidentielle qui vient de s'achever a, encore une fois, principalement tourné autour des thèmes de prédilection de l'extrême droite que sont l'immigration et l'insécurité. Le décalage croissant entre la réalité d'une planète devenant inhabitable pour les humain-es et les petits agendas politiques nous pousse au bord du gouffre. **Pire, s'entêtant dans cette incurie environnementale, les gouvernements successifs préfèrent la répression et la surveillance généralisée des militant-es écologistes, n'hésitant pas à empiéter sur les libertés fondamentales**, comme la liberté d'expression, en arrêtant des militant-es à la veille de manifestations, dans le but de démobiliser celles et ceux qui souhaitent se battre pour la protection de l'environnement. À Bure, il s'agit d'une répression digne de l'antiterrorisme, avec notamment la mise en examen de militant-es pour « association de malfaiteurs »⁷. La cellule Déméter de la gendarmerie avait été ouvertement mise en place pour lutter contre « l'agribashing », et « des actions de nature idéologique, qu'il s'agisse de simples actions symboliques de dénigrement ou d'actions dures »⁸. Dénoncé par le TA de Paris en février dernier, ce volet de répression idéologique s'est vu arrêté, quand la cellule Déméter, elle, survit, sans que « sur le fond, rien [ne soit] remis en cause »⁹. **Ah, sinon, à Bure du 11 au 17 juillet, c'est la Fête des Barricades¹⁰, et du 5 au 7 août c'est le festival Les BURE'lesques¹¹.**

DISSIDENCE A AGRO-PARIS-TECH, 30 AVRIL, LORS DE LA REMISE DES DIPLOMES...

AgroParisTech est l'institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement. C'est une grande école d'ingénieurs. Huit jeunes qui terminent leur formation refusent dans un discours collectif formidable la place qui leur est assignée. Extraits...

« Les diplômé-es de 2022 sont aujourd'hui réuni-es une dernière fois après trois ou quatre années à AgroParisTech. Nous sommes

- <https://news.un.org/fr/story/2022/04/1117622>
- <https://www.ledauphine.com/environnement/2021/11/10/la-france-respecte-t-elle-ses-engagements-de-l-accord-de-paris>
- <https://www.ledauphine.com/environnement/2021/10/14/climat-la-justice-ordonne-a-l-etat-de-reparer-ses-engagements-non-tenus>
- <https://news.un.org/fr/story/2022/04/1117592>
- <https://news.un.org/fr/story/2022/04/1117872>
- <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/edition-numerique/bilan-environnemental/8-preoccupations-environnementales-des-francais>
- <https://www.franceinter.fr/emissions/l-edito-carre/l-edito-carre-09-septembre-2020>
- <https://agriculture.gouv.fr/demeter-une-cellule-nationale-pour-lutter-contre-lagribashing-et-les-intrusions-dans-les>
- <https://reporterre.net/Le-ministere-de-l-Interieur-va-devoir-reduire-les-activites-de-la-cellule-Demeter>
- <https://bureburebure.info/event/fete-des-barricades/>
- <https://bureburebure.info/event/5-7-aout-festival-les-burelesques/>

plusieurs à ne pas vouloir faire mine d'être fières et méritantes d'obtenir ce diplôme à l'issue d'une formation qui pousse globalement à participer aux ravages sociaux et écologiques en cours. Nous ne nous considérons pas comme les « Talents d'une planète soutenable » [nouvelle devise d'AgroParisTech]...

Nous ne croyons pas que nous avons besoin de « toutes les agricultures ». Nous voyons plutôt que l'agro-industrie mène une guerre au vivant et à la paysannerie partout sur Terre. Nous ne voyons pas les sciences et les techniques comme neutres et apolitiques. Nous pensons que l'innovation technologique et les start-up ne sauveront rien d'autre que le capitalisme. Nous ne croyons ni au développement durable, ni à la croissance verte, et pas plus à « la transition écologique », une expression qui sous-entend que la société pourra devenir soutenable sans qu'on se débarrasse de l'ordre social dominant.

À nos yeux, ces jobs sont destructeurs et les choisir c'est nuire, en servant les intérêts de quelques uns.

[...]

On ne nous a jamais parlé des diplômé-es qui considèrent que ces métiers font davantage partie des problèmes que des solutions et qui ont choisi de désertir.

[...]

Nous avons douté, et nous doutons parfois encore. Mais nous refusons de servir ce système et nous avons décidé de chercher d'autres voies, de construire nos propres chemins.

[...]

Mais de quelle vie voulons-nous ?

Vous avez peur de faire un pas de côté parce qu'il ne ferait pas bien sur votre CV ? De vous éloigner de votre famille et de votre réseau ? De vous priver de la reconnaissance que vous vaudrait une carrière d'ingé agro ? Un patron cynique, un salaire qui permet de prendre l'avion, un emprunt sur 30 ans pour un pavillon, tout juste 5 semaines par an pour souffler dans un gîte insolite, un SUV électrique, un fairphone et une carte de fidélité à la Biocoop ?

Ne perdons pas notre temps !

Et surtout ne laissons pas filer cette énergie qui bout quelque part en nous ! Désertons avant d'être coincé-es par des obligations financières. N'attendons pas que nos mômes nous réclament des sous pour faire du shopping dans le métavers, parce que nous aurons manqué de temps pour les faire rêver à autre chose.

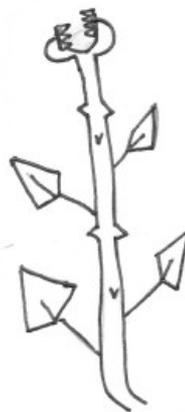
N'attendons pas d'être incapables d'autre chose qu'une pseudo-reconversion dans le même taf, mais repeint en vert. N'attendons pas le 12^{ème} rapport du GIEC qui démontrera que les États et les multinationales n'ont jamais fait qu'aggraver les problèmes et qui placera ses derniers espoirs dans les révoltes populaires.

Vous pouvez bifurquer maintenant.

Commencer une formation de paysan-boulangier, partir pour quelques mois de woofing, participer à un chantier dans une ZAD ou ailleurs, vous investir dans un atelier de vélo autogéré, ou rejoindre un week-end de lutte avec les Soulèvements de la Terre... Ça peut commencer comme ça.

À vous de trouver vos manières de bifurquer. »

Greta Thunberg a ouvert la brèche. Les apprenti-es ingénieur-es s'y sont courageusement engagé-es ! Formidable encouragement pour nous toutes et tous ! C'est l'alerte rouge !



(Où la qualité de notre qualité c'est sa qualité) !

Depuis sa création en 2017, l'Éducation nationale impose l'estampille Eduform - son gage de 'Qualité' - à son propre service de formation continue (le Greta/GIP etc.) tellement le ministère a confiance dans sa capacité de fournir un bon travail, sans le prouver. Pour être 'labellisé' il faut participer à un audit (tous les trois ans) et s'inscrire dans 'un ensemble de valeurs' - l'accès de tous-tes à l'orientation, l'éducation, la formation tout au long de la vie, la qualification, la certification, l'insertion dans le respect de l'égalité femmes/hommes, la diversité et le développement durable etc. et c'est tout. C'est tellement beau, tellement 'Miss France', ça me donne envie de pleurer. Avec Eduform nous allons sauver le monde et tous les petits animaux avec. On nous dit que sans ce 'label', pour lequel le Greta doit payer, je suppose (?), on



ne pourrait pas répondre aux appels d'offres des marchés du Conseil Régional du Grand Est. Mais en langues le Greta a, plus ou moins, le monopole de ce que la région a choisi d'appeler la 'Plateforme Linguistique Innovante' (PLI) - innovante car il y a de plus en plus de recours à l'utilisation des logiciels de l'apprentissage en ligne, et donc, c'est moins cher. Il y a quelques années, nous avions des groupes de 300h sur 10 semaines. Maintenant, c'est 180h sur 9 semaines avec presque un tiers des heures devant l'ordinateur. Ce n'est pas la version officielle, mais, 'en même temps', on dirait que la région se désintéresse des langues. Par contre, je n'ai pas l'impression que les stagiaires des cours du soir - l'autre grosse part de notre activité (en langues) - choisissent leur formation parce que c'est écrit 'Qualité' sur la boîte.

Mais c'est ainsi que l'on perd son temps à remplir une multitude de fiches sur papier et sur ordinateur - voilà pour le développement durable - pour prouver que l'on fait/a fait/fera un bon travail, c'est promis ! Au QG du Greta à Metz, il y a même un-e référent-e 'qualité'. Mais, à quoi ça sert ? Selon les informations du site web de l'Éducation nationale, 111 organismes de formation Éducation nationale et hors Éducation nationale - sans préciser lesquels - sont 'labellisés'. Il y a, selon le même site, 137 Greta en France. On dirait que personne (ou presque, en dehors de l'Éducation nationale) ne l'utilise. Pour la version de M. et Mme tout le monde - Qualiopi - « obligatoire pour tous les prestataires qui souhaitent accéder aux fonds publics et mutualisés », c'était 15.551 certifiés et 12.347 en cours en Octobre 2021. Je n'ai pas l'impression que la 'qualité' de nos cours se soit beaucoup améliorée en 5 ans, non plus. Ce n'est pas pour dire qu'ils sont mauvais, ou qu'ils l'étaient avant, mais pourquoi cette nécessité de faire de l'éducation un produit, comme au supermarché pour les pâtes dites de 'première' qualité ? Comme si on pouvait avoir envie d'acheter des pâtes estampillées 'dernière' qualité. Cela n'a pas de sens. Pourquoi cette présomption de culpabilité avant de devoir prouver son innocence ? Mais enfin, au moins l'estampille Eduform n'aura rien fait pour améliorer les conditions de travail des employé-es des Greta. Ouf ! Nous sommes rassuré-es. En espérant que Eduscol, Qualéduc (l'Éducation nationale pourrait vendre ses brillantes idées à d'autres 'industries' - pourquoi pas Qualéoléoduc pour le transport du pétrole ?), les questionnaires d'auto-évaluation (ou d'auto-dénonciation ?) destinés aux professeur-es, toutes ces choses qui font partie de ce 'processus d'amélioration continue', seront (encore) plus efficaces !!!

Vive le progrès !

Jace Querent

Mercredi 25 mai 2022, Médiapart, d'après le rapport d'Human Rights Watch (HRW), publiait deux articles pour le moins alarmants. Extraits :

« Human Rights Watch a découvert que les sites web éducatifs des enfants installaient autant de trackers publicitaires que le font les sites web les plus populaires visant les adultes, poursuit-il. Sur un total de 125 sites web EdTech, 113 sites web (90 %) plaçaient de pisteurs publicitaires tiers sur les appareils et les navigateurs utilisés par les enfants. [...] Dit autrement, les enfants ont juste autant de chances d'être surveillés dans leurs salles de classe virtuelles que des adultes faisant des courses dans les plus grands magasins virtuels, si ce n'est plus. »

L'ONG s'inquiète des conséquences sur les enfants de ce ciblage publicitaire comportemental. « L'usage des informations personnelles des enfants pour délivrer des contenus et des publicités qui les suivent à travers Internet joue un rôle énorme dans le modelage des expériences des enfants et de ce qu'ils voient en ligne, écrit-elle. Cela peut influencer, modifier et manipuler leurs pensées et croyances, en les poussant vers des conclusions spécifiques et potentiellement en affectant leur capacité à faire des choix autonomes. »

Face à ces dangers, « les gouvernements ont échoué à protéger le droit des enfants à l'éducation, accuse le rapport. À l'exception d'un seul gouvernement - le Maroc -, tous les gouvernements examinés dans ce rapport ont adopté au moins un produit de EdTech qui mettait en danger ou affaiblissait les droits des enfants. »

« Certains gouvernements ont même directement mis en danger la vie privée de leurs enfants via des applications développées par les autorités et transmettant des données à des sociétés AdTech. Une liste de 55 produits est ainsi épinglée dans le rapport, dont deux développés par le gouvernement français. Proposés par le ministère de l'éducation nationale, les sites internet English for Schools et Deutsch für Schulen intègrent en effet deux cookies tiers, un de Google Analytics, un outil de mesure d'audience, et un de doubleclick.net, une régie publicitaire appartenant au géant américain. » Quant à la collecte des données de géolocalisation, c'est encore pire...

LE FASCISME SE CULTIVE

Tu te souviens sans doute qu'une maison d'édition pour le moins réactionnaire (le Polémarque), qui collabore notamment à la revue d'extrême droite éléments et avec la librairie nancéienne fascisante des deux cités, continue à avoir pour adresse de siège social la même adresse que le Lycée Loritz à Nancy. Étrange, non ?

Eh bien, tu ne seras pas non plus scié-e d'apprendre que Denis Gabet vient d'être nommé proviseur adjoint au Lycée Chopin, à Nancy. Gabet, c'est le coordinateur de Reconquête (parti de Zemmour) en Meurthe-et-Moselle. Rien que ça. C'est ici :

<https://www.youtube.com/watch?v=sqz-2iEoRyg>

Tapis rouge. Visiblement, le fascisme ne gêne pas tout le monde, en tout cas pas celles ou ceux qui nomment les proviseur-es adjoint-es à Nancy...

SUD éducation, de son côté, n'a absolument pas honte de son antifascisme viscéral.

EN VRAC



✘ "Dissolution !" Le Conseil d'État a annoncé, lundi 16 mai, la suspension de la dissolution du Groupe antifasciste Lyon et environs (GALE), pourtant prononcée par un décret du ministre de l'intérieur, Gérard Darmanin, le 30 mars, notamment pour « son incitation virulente à s'en prendre » aux forces de l'ordre. Dans un communiqué, le Conseil d'État explique que « les éléments avancés par le ministre de l'intérieur ne permettent pas de démontrer que le GALE a incité à commettre des actions violentes et troublé gravement l'ordre public ». La plus haute juridiction administrative avait été saisie par les avocats du GALE à la suite de l'annonce du gouvernement et du décret de dissolution qui avait suivi. Les faits reprochés avaient été examinés lors d'une audience en référé-liberté le 11 mai. Dans son ordonnance, le Conseil d'État considère que « les éléments retenus dans le décret contesté (...) ne sont pas de nature à justifier, manifestement, cette dissolution ».

✘ "Dissolution ! Dissolution !" Le 29 avril, le conseil d'État a annoncé : « Le 9 mars dernier, le Gouvernement a prononcé la dissolution de l'association Comité Action Palestine et du groupement de fait Collectif Palestine Vaincra. Saisi en urgence, le juge des référés du Conseil d'État suspend ces deux dissolutions : ni l'instruction, ni l'audience n'ont permis d'établir que les prises de position de ces associations, bien que tranchées voire virulentes, constituaient un appel à la discrimination, à la haine ou à la violence ou des agissements en vue de provoquer des actes de terrorisme. »¹²

✘ "Dissolution ! Dissolution ! Dissolution !" Concernant la plainte de cinq députés LR visant à la dissolution de SUD éducation 93, on savoure le jugement du 2 juin dernier, le tribunal de Bobigny ayant débouté les plaignants de toutes leurs demandes et les ayant condamnés à verser la somme de 5000 euros au syndicat. Pourtant, « Nous, députés de la Nation, nous n'avons pas peur face à cette racialisation rampante, face à ce gauchisme qui en réalité politise l'Éducation nationale. Nous avons demandé à un avocat de poursuivre ce syndicat et d'obtenir sa dissolution en justice », annonçait le député Julien Aubert (l'un des plaignants) dans une vidéo postée sur les réseaux sociaux en juillet 2019. Après deux plaintes de Blanquer contre le syndicat, classées, c'est cadeau. Biiim, dans leur face, aux droitards.

✘ "Dissolution ! Dissolution ! Dissolution ! Dissolution !" Le 25 janvier dernier, le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin annonçait à l'Assemblée Nationale sa volonté de « dissoudre » le média Nantes Révoltée, à la suite d'une manifestation à Nantes. Des mois se sont écoulés, et toujours pas de notification officielle concernant ce projet de dissolution. Ça tiendrait pas la route ? On nous aurait menti ?

✘ Pendant ce temps là... Le 13 juin a débuté le procès de Raphaël Goiset, ex-patron du Front national de la jeunesse du Jura, qui a failli tuer, en septembre 2019, un ancien policier près de Toulouse. Selon Marianne, Raphaël Goiset, en plus d'être fasciste, serait « dealer toxicomane à la dérive, avec des antécédents de violences » et aurait tenté d'assassiner un ancien policier pour une dette de 960 euros de cocaïne¹³.

✘ Pendant ce temps là... Mi-mai 2022, à Paris. Vers 2h du matin, une bagarre éclate entre plusieurs personnes. Martial Lanoir, un militant d'extrême droite complotiste et antisémite, sort de son véhicule muni d'un Colt45. Il ouvre le feu sur l'un des individus, lui logeant une balle au milieu du front. Lanoir, fanatique d'Alain Soral et de Serge Ayoub, deux figures de l'extrême droite radicale française, s'était fait connaître sur le plateau de "Touche pas à mon poste" (C8, propriété du multimilliardaire Vincent Bolloré)¹⁴.

✘ Pendant ce temps là... Loïk Le Priol et Romain Bouvier ? Ah tiens, Nantes Révoltée en parle : « Deux néo-nazis ultra-violents, poursuivis pour des actes criminels, se promènent armés à Paris – alors qu'ils sont sous contrôle judiciaire et interdits d'aller dans la capitale –, ils passent la soirée avec un gradé de la police, avant d'assassiner un homme par balles. Relisez cette phrase. Mesurez-en la gravité. Et interrogez vous sur le fait que la totalité des médias nationaux ont organisé une omerta sur cette affaire. Ça se passe en France, en 2022. »¹⁵



12 <https://www.conseil-etat.fr/actualites/le-conseil-d-etat-suspend-en-refere-la-dissolution-de-deux-associations-pro-palestiniennes>

13 <https://www.marianne.net/politique/droite/tentative-dassassinat-sur-un-ex-policier-cocainomane-le-tireur-et-dealer-venait-du-fn>

14 <https://www.nantes-revoltee.com/%F0%9F%94%B4-paris-un-militant-dextreme-droite-abat-un-homme-dune-balle-dans-la-tete/>

15 <https://nantes-revoltee.com/%F0%9F%94%B4-avant-dassassiner-le-rugbyman-aramburu-les-neo-nazis-ont-passe-la-soiree-avec-un-policier-%F0%9F%94%B4/>

éducation SUD Lorraine

J'ADHERE !

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel :

Adresse mail :

Adresse professionnelle :

Catégorie :

Fonction exacte :

Classe Normale

Hors Classe

COTISATION - Barème indicatif selon les moyens de chacun·e, du quotient familial... la question financière ne doit pas être un obstacle :

Salaire net mensuel	Cotisation annuelle	Coût réel après crédit d'impôts de 66%
- de 600 €	6 €	2 €
+ de 600	15 €	5 €
+ de 750	27 €	9 €
+ de 900	45 €	15 €
+ de 1000	54 €	18 €
+ de 1100	64 €	21,33 €
+ de 1200	75 €	25 €
+ de 1300	88 €	29,33 €
+ de 1400	102 €	34 €
+ de 1500	117 €	39 €
+ de 1600	135 €	45 €
+ de 1700	153 €	51 €
+ de 1800	174 €	58 €
+ de 1900	192 €	64 €
+ de 2000	210 €	70 €
+ de 2100	230 €	76,66 €
+ de 2200	251 €	83,66 €
+ de 2300	272 €	90,66 €
+ de 2400	293 €	97,66 €
+ de 2500	315 €	105 €
+ de 2600	340 €	113,33 €
+ de 2700	364 €	121,33 €
+ de 2800	390 €	130 €
+ de 2900	416 €	138,66 €
+ de 3000	443 €	147,66 €
+ de 3100	472 €	157,33 €
+ de 3200	500 €	166,66 €
+ de 3300	17,30 % du salaire mensuel avant impôt	

Paiement par chèque à l'ordre de SUD Éducation Lorraine et adressé à :

SUD Éducation – 4 rue de Phalsbourg – 54000 Nancy

Si vous choisissez de payer en plusieurs fois, envoyez tous vos chèques dès maintenant, tous datés à la date d'adhésion (en indiquant la date d'encaissement souhaitée au dos de chaque chèque).

Si vous souhaitez opter pour le prélèvement automatique, merci de le signaler (n'oubliez pas d'indiquer le montant de votre cotisation !), et de joindre un RIB. Et de cocher :

Je souhaite régler par prélèvement automatique :
 juste pour cette année en une fois
 juste pour cette année en fois
 avec reconduction automatique annuelle

Date :

Signature :